N° 4. — **Première année.** L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes. **Samedi 3 février 1906.**

LA VOIX DU PEUPLE

Journal syndicaliste paraissant tous les samedis.

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES UNIONS OUVRIÈRES DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION
Pontaise, 16, Lausanne

ABONNEMENTS
UNE ANNÉE : 3 Fr. 50 — SIX MOIS : 2 Fr. — TROIS MOIS : 1 Fr.
Le numéro : 5 centimes.

ADMINISTRATION
Avenue des Mousquines, Lausanne.

Bruits de guerre.

« Nous n'aurons pas la guerre entre pays « civilisés », parce qu'aucun homme de notre temps ne prendra sur lui de la déchaîner, vu la formidable puissance destructrice des engins « perfectionnés » modernes ».

Telle opinion me fut souvent exposée ces dernières semaines, où des bruits de guerre persistaient.

Et voilà des raisons, ou d'autres de même force, qu'une infinité de braves gens se donnent à eux-mêmes pour raffermir leur quiétude, un instant troublée par un article de journal pessimiste.

Oh ! naïveté enfantine de tout un monde d'ouvriers et de paysans qui ne *tiennent pas* — je le sais — à la guerre. Quelqu'invétéré ou déprimant que puisse être le préjugé patriotique avec ses accès intermittents de fièvre chauvine, il n'a jamais pu détruire jusqu'au dernier vestige de raison, d'humanité, de courage personnel en l'homme qui les possède. Car rares sont ceux qui font ou provoquent la guerre (donc la perpétuent par goût, sinon par intérêt). Mais enfin, il y en a ! et qui, plus est, on trouve aussi un certain nombre de personnages qui ont intérêt à faire faire la guerre par les autres, sans y participer eux-mêmes. Et puis, au bout du compte, presque tout le monde s'y laisse prendre. Le caprice et les privilèges d'une minorité canaille devient la loi du grand nombre.

J'admets comme parfaitement possible — et je prie ceux qui me lisent de retenir mon dire au pied de la lettre — que demain matin, après-demain, les jours suivants, nous ayons la guerre en France, en Allemagne, c'est-à-dire en Suisse, ici.

Je considère même comme très improbable que nous évitions cette guerre imminente, dans un délai très restreint.

Une période historique peut être mise en parallèle intéressant avec celle que nous traversons. Sous bien des rapports, elle lui est étrangement ressemblante. C'est celle qui précéda la guerre franco-allemande de 1870-71. Même crise économique intense, même agitation ouvrière. Mêmes craintes qualifiées « pessimistes » dans le peuple, auxquelles répondaient d'abondantes et rassurantes notes diplomatiques et communiqués officiels. Mêmes chaleureux appels à la fraternité internationale, à l'universelle paix, sans exclure l'armement fiévreux des puissances pour « garantir la paix », disait-on déjà alors. Cependant la guerre était à la porte !

Les étudiants de Paris et de Strasbourg avaient adressé deux appels fraternels aux étudiants allemands, et les étudiants de Berlin s'étaient empressés d'y répondre par une déclaration d'amitié. Un peu plus tard, les ouvriers mécaniciens de Berlin avaient envoyé à « leurs frères de Paris un salut pacifique », auquel répliqua aussitôt l'*Internationale parisienne* et foule de sociétés. Des deux côtés on « fraternisait » certainement mieux qu'aujourd'hui ; travailleurs et étudiants français et allemands s'écriaient d'une même voix :

...Toute guerre qui n'est pas strictement défensive est un crime contre la raison et contre l'humanité...

Tendons-nous la main ! Déclarons à la face du monde que nous voulons la paix, que nous ne sommes pas des bêtes féroces, mais des hommes de bons sens, de bons voisins, des travailleurs qui, vivant dans la meilleure intelligence, échangent leurs produits...

Une guerre entre la France et l'Allemagne serait un crime contre la civilisation ; une telle guerre est impossible...

Allemands et Français, nous protestons ensemble contre la force oppressive du droit ; nous répudions toute idée de conquête et d'agrandissement territorial.

Si le sang des deux peuples doit être répandu sur les champs de bataille, ce sera malgré eux.

Des bourgeois, ou pire, des libéraux, des progressistes, chargent M. Schulze-Delitsch de rédiger un mémoire, où on lit :

Nous sommes Allemands, le plus pacifique de tous les peuples civilisés. De pénibles troubles intérieurs ont pu seuls nous mettre dernièrement les armes à la main, et non contre l'étranger...

Au Congrès de la Paix de Genève (1867), M. Simon de Trèves (Allemagne) disait avec une rare sagacité, s'adressant aux « Bismarkiens » :

En 1792, le féodalisme allemand, sous les ordres d'un généralissime prussien, a envahi la France républicaine pour y rétablir la royauté par la grâce de Dieu...

« Ah ! nous ne ferons plus ça à l'avenir », nous répondent les chefs du parti national allemand.

Mais, mon Dieu ! avant Sadova, vous disiez aussi, et la nation le répétait à satiété, que vous ne vouliez pas d'une guerre fratricide. On vous a enrégimentés et vous avez vaillamment combattu. Vous en savez pas vous-mêmes ce que vous ferez. Mais moi je vous dis : « Si vous continuez à vous prosterner devant la violence et l'arbitraire et à vous faire encadrer par les hobereaux, vous ferez ce qu'on vous commandera ! »

Je pourrais multiplier les citations caractérisant l'opinion publique à la veille même du cataclysme, donner des déclarations officielles au Parlement français, et vous vous étonneriez avec moi de la cécité populaire, quasi universelle, mais j'abrège.

Le manifeste affiché dernièrement dans toute la France par la *Confédération Générale du Travail* fait un pendant tout à fait significatif au *Manifeste des Internationaux parisiens* aux travailleurs de tous les pays, du 15 juillet 1870.

Le rapprochement des textes fait involontairement frissonner :

Travailleurs Français, Allemands, Espagnols, que nos voix s'unissent dans un cri de réprobation contre la guerre... une criminelle absurdité...

En réponse aux acclamations belliqueuses de ceux qui s'exonèrent de l'impôt du sang ou qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, nous protestons, nous qui voulons la Paix, le Travail et la Liberté...

La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernements pour étouffer les libertés publiques.

La guerre, c'est l'anéantissement de la richesse générale, œuvre de nos labeurs quotidiens...

Ainsi déclaraient les Internationaux de 1870.

Guerre à la guerre.

Travailleurs !

Demain, peut-être, nous serons en face d'un fait accompli : *La guerre déclarée !...*

Capitalistes et officiers français poussent à l'invasion du Maroc. Les uns pour s'enrichir, les autres pour ramasser dans le sang galons et lauriers... L'Allemagne capitaliste et militariste s'est interposée...

La guerre est à la merci du moindre incident.

C'est tellement vrai que, le 19 décembre 1905, l'ordre de rappel de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris ayant été connu par le gouvernement français, les communications télégraphiques restèrent suspendues pendant quatre heures, afin que le ministre pût, si besoin était, lancer les ordres de mobilisation en toute célérité.

La presse sait ces choses... et elle se tait.

En Allemagne, comme en France, la communion d'idée est formelle sur ce point : *Le prolétariat des deux pays se refuse à faire la guerre.*

Ainsi que nous, autant que nous, nos frères d'Allemagne veulent la paix... Ils savent qu'une guerre, en satisfaisant les intérêts capitalistes, est préjudiciable à la cause de l'émancipation ouvrière.

Donc, par notre action commune et simultanée, forçons nos gouvernements respectifs à tenir compte de notre volonté.

Ainsi s'exprime le Comité confédéral des syndicats ouvriers français.

Parfaitement, refusons-nous à faire la guerre. Et je dis nous aussi, travailleurs de Suisse ! Une guerre franco-allemande empruntera la Suisse ; on bordera la frontière (en désespoir de cause, du reste, militaire parlant). Aurions-nous une raison quelconque pour endosser l'uniforme et courir à la frontière ?

Je réponds catégoriquement non !

Mais pour nous autres travailleurs, producteurs spoliés, salariés, locataires, sans propriété, sans feu, ni lieu, si nous n'avons pas de foyer à défendre, ni à nous exposer pour la fortune des autres, une faculté nous reste, c'est de faire servir l'embarras de nos maîtres au grand règlement de compte social.

A l'ordre de marche gouvernemental, capitaliste, nous devons répondre par le refus de servir et défendre la Patrie, c'est-à-dire le coffre-fort, et imposer notre volonté par la grève générale insurrectionnelle des travailleurs.

H. TRUAN.

Questions administratives.

Les camarades qui ont gardé les numéros de lancement de la *Voix du Peuple* sont avisés que nous prendrons sur eux, très prochainement, un remboursement de un franc, montant d'un abonnement pour le premier trimestre 1906.

A ce sujet, donnant suite à un vœu qui a été présenté par quelques camarades, nous avons créé des *Quittances à souche* pour l'encaissement, par les organisations, des abonnements à la *Voix du Peuple*.

Ces *Quittances à souche* seront remises aux organisations, qui les présenteront aux abonnés.

Cette combinaison permettra aux camarades d'éviter les frais de remboursement en acquittant directement leur abonnement.

Nous invitons vivement les camarades à profiter de l'avantage que nous leur offrons.

Nous n'enverrons des remboursements pour le 1er trimestre 1906 qu'aux camarades qui, au 10 février prochain, ne se seront pas acquittés auprès des porteurs de nos Quittances à souche.

Les organisations ouvrières recevront là-dessus des instructions de notre part, et nous les invitons très instamment à activer le service des rentrées.

La Commission du journal.

Les Unions ouvrières à Vevey

Le dimanche 28 janvier 1906, dans la grande salle de l'hôtel du Cerf, à Vevey, sous la présidence du camarade Léon Wæckel, a eu lieu le 3e congrès de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande.

L'assemblée comptait 30 délégués le matin et 60 l'après-midi.

Les Unions ouvrières adhérentes : Genève, Nyon, Lausanne, Vevey étaient représentées. Montreux a envoyé des délégués.

Des correspondances de Fribourg, Nyon, Genève, Lausanne ont été lues avec explications du Comité fédératif. L'on passe ensuite aux divers points de l'ordre du jour. Nous nous bornerons à résumer brièvement les décisions prises.

Les statuts sont mis en discussion. La déclaration de principe qui précède nos statuts fédératifs sera remaniée et pour la correction du langage et pour la compléter par ce qui figure en plus dans les considérants de l'Internationale. Une commission est nommée qui rédigera une nouvelle déclaration reliant les deux textes.

Des congrès extraordinaires doivent être prévus. Aux congrès, chaque Union ouvrière adhérente pourra se faire représenter par trois délégués, et chaque syndicat adhérent à ces unions ou à la Fédération des Unions ouvrières peut envoyer un délégué.

Un seul mandat par délégué : égalité entre tous les délégués dans les votations.

La cotisation est fixée à 20 cent. par membre et par an. Il n'y aura pas de fonctionnaires permanents ni un fonds de résistance, mais une caisse administrative.

L'autonomie complète des Unions ouvrières comme des syndicats adhérents et la liberté de s'administrer comme ils l'entendent est de nouveau affirmée. Un nouveau texte des statuts sera mis au point par la commission suivant les indications du congrès, et publié dans la *Voix du Peuple*. Les Unions ouvrières et syndicats adhérents sont invités à envoyer au Comité fédératif les observations qu'ils jugeraient nécessaires dans les 15 jours après la publication.

Pour ce qui concerne la journée de huit heures, après discussion, l'assemblée adopte la résolution suivante :

« La 3e réunion des Unions ouvrières de la Suisse romande émet le vœu qu'une active propagande soit poursuivie pour la journée de huit heures et que la manifestation du *Premier mai* ne soit plus une vaine fête, mais représente un effort toujours renouvelé pour la diminution des heures de travail. »

« Les Unions ouvrières devront tendre à généraliser tout mouvement pour la diminution des heures de travail. »

Au sujet de la propagande antimilitariste, la résolution suivante est adoptée :

« La 3e réunion des Unions ouvrières romandes engage tous les ouvriers syndiqués ou non à refuser le service militaire en cas de levée de troupes pour réprimer une grève ou une manifestation populaire.

« Elle émet le vœu que les syndicats considèrent comme grévistes et les sou-

tiennent comme tels tous les réfractaires, de même que les soldats victimes de leur propagande antimilitariste. »

Les débats sur les mesures à prendre contre les lock-out concluent comme suit :

« Les mesures contre le lock-out ne formant pas une question théorique, mais consistant surtout dans une série de réalisations pratiques, la 3e réunion des Unions ouvrières romandes invite chaque organisation adhérente à donner sa propre solution à cette question. »

Des remerciements unanimes ont été adressés à la Commission de la *Voix du Peuple*. Dans les prochaines réunions des Unions ouvrières romandes, le numéro de la *Voix du Peuple* paraissant avant le congrès contiendra les différents rapports sur les objets à l'ordre du jour.

Le prochain congrès aura lieu à Fribourg. L'assemblée, ouverte à 10 heures du matin, a été clôturée à 6 heures et quart.

LES GRÈVES

Les menuisiers à Lausanne.

Comme toute réforme faite en faveur de la classe ouvrière est une diminution des privilèges de la classe possédante, la nouvelle loi du samedi n'a pas été appliquée sans de nombreux conflits.

Cependant, les discussions occasionnées par cette loi n'auront pas été vaines pour notre mouvement ouvrier. Nous aurons pu constater une fois de plus que nous n'avons pas beaucoup à attendre des parlements bourgeois en ce qui concerne la réglementation du travail. Nous avons maintenant la conviction que, si nous voulons marcher de l'avant, nous devons compter sur nos propres forces seulement; l'application de cette réformette en est un exemple frappant.

Les ouvriers menuisiers de Lausanne en font l'expérience. Après de nombreuses tractations avec le syndicat patronal, tractations entamées par les ouvriers le *5 novembre 1905* déjà, la grève a été déclarée le lundi 29 janvier. Les grévistes sont au nombre de 320. La libre décision de l'assemblée du syndicat, à laquelle n'assistaient que des ouvriers de la corporation, a été admirablement observée par les camarades. Tous les ateliers sont déserts. L'état moral est excellent. Une manœuvre patronale, écœurante de lâcheté, sur laquelle nous reviendrons avec d'amples détails, a porté à son comble l'indignation des grévistes, qui sont fermement décidés à la résistance.

Dans une assemblée tenue en cours de grève, les camarades menuisiers ont pris une excellente décision à laquelle tous les ouvriers applaudiront. Ils ont décidé qu'il ne valait pas la peine de se mettre en mouvement pour faire respecter une loi votée régulièrement par un parlement bourgeois. En conséquence, ils **réclament maintenant la journée de neuf heures tous les jours avec une élévation de salaire.**

Une assemblée de tous les comités des groupements ouvriers de Lausanne aura lieu samedi 3 février, à la Maison du Peuple. Tout le prolétariat lausannois est derrière les camarades menuisiers et leur assure son appui jusqu'au triomphe complet de leurs revendications.

Les serruriers à Lausanne.

Ensuite de la nouvelle loi entrée en vigueur le 1er janvier 1906, les ouvriers serruriers de Lausanne ont demandé à leurs patrons que la journée du samedi leur fût payée intégralement, comme les autres jours.

Jamais les ouvriers serruriers n'auraient imaginé que Messieurs les patrons refusassent de reconnaître une loi élaborée de toutes pièces par nos législateurs bourgeois, colonels, hauts fonctionnaires, docteurs, etc., qui, comme de sages et dignes personnages, furent envoyés par eux à Berne. A la première demande des ouvriers faite aux patrons ceux-ci répondirent qu'ils s'en tiendraient exactement à la loi. Mais l'arrangement pris par eux fut si étrange que les ouvriers se trouvèrent gros Jean comme devant. En conséquence, une seconde lettre fut envoyée. Les patrons, en gens avisés, croyant avoir trouvé merveille, répondirent en avertissant les ouvriers, par de grandes affiches, que les ateliers seraient ouverts les samedis et veilles des jours fériés à 6 h. 1/2 du matin. Malheureusement, ô stupéfaction ! malgré cette tendre marque de sollicitude de la part des patrons, les ouvriers ne parurent pas avoir compris les affiches : en réponse à tant de bienveillance, les ouvriers serruriers ont répondu par un congé collectif pour le 10 février, au cas où aucun arrangement n'aurait lieu jusqu'à cette date.

Grève de typographes.

Toujours pour l'application de la fameuse loi de « protection ouvrière », à jamais célèbre, les typographes de Genève ont été dans l'obligation de prendre des mesures énergiques qui ont été couronnées d'un succès complet.

A la suite de longues tractations avec un comité patronal d'abord, et avec les maîtres imprimeurs séparément, ensuite, la société des typographes de Genève, réunie en assemblée le mercredi 24 janvier, décida, par 172 voix et 3 abstentions, la grève partout où les conditions suivantes ne seraient pas admises :

« Huit heures le samedi, soit la semaine de *53 heures;* là où la loi admettait des exceptions pour le samedi, le personnel recevrait la compensation d'une heure un autre jour de la semaine. »

Jeudi matin, les ateliers des patrons récalcitrants se vidaient l'un après l'autre, sans aucune défaillance.

A 11 heures, les patrons se décidaient à céder; le conflit était terminé.

Cette grève a eu un effet moral énorme dans l'industrie de l'imprimerie ; elle prouve la force de l'organisation, lorsque nous savons vouloir. Une fois de plus, elle prouve aussi que les non-syndiqués de Genève, quoique encore relativement nombreux, ne sont pas un danger pour le Syndicat des typographes ; ils sont avec lui au moment de la lutte et sont loin de constituer un appui pour le patronat.

Les horlogers du Locle.

La grève des ouvriers horlogers du Locle et des Brenets se poursuit dans le calme le plus complet. La Société des fabricants d'horlogerie du Locle a eu lundi matin une assemblée dans laquelle il a été décidé d'entrer en pourparlers avec le Syndicat ouvrier en vue de provoquer une réunion de délégués dans le but d'arriver à une entente. En outre, à l'issue du Congrès des Fédérations horlogères, tenu dans cette ville les dimanche et lundi 28 et 29 janvier, il a été décidé de soutenir énergiquement nos camarades en lutte jusqu'à complète satisfaction. Il y a donc tout lieu d'espérer que le conflit actuel se terminera par une victoire de plus à l'actif de la classe ouvrière et engagera nos *bons* patrons à observer plus strictement à l'avenir les conventions signées.

Zurich.

Les tailleurs et tailleuses (confection) de la ville de Zurich sont en mouvement pour obtenir une meilleure rétribution de leur travail. Les patrons leur ont promis une réponse définitive pour le 24 janvier. En attendant l'issue du mouvement, les ouvriers tailleurs sont invités à ne pas se rendre à Zurich.

Une fabrique de wagons en grève.

Les ouvriers de la fabrique de wagons de Schlieren (canton de Zurich) sont entrés en mouvement de salaire. Une partie de ces ouvriers sont affiliés à la Fédération suisse des ouvriers sur métaux, une autre partie à la Fédération des ouvriers sur bois, le reste n'est pas syndiqué.

La fabrique de wagons de Schlieren fournit, pour la partie qui la concerne, la plus grande partie du matériel roulant des chemins de fer fédéraux.

Les métallurgistes à Olten.

Les ouvriers de la fabrique d'automobiles Wyss et Cie, à Olten, sont en grève. Quoique le droit d'association soit garanti par la Constitution fédérale, les ouvriers sont encore acculés à la grève, pour faire respecter ce droit par le patronat. Tel est le cas à Olten.

Le *Journal suisse des ouvriers sur métaux* donne des renseignements précis sur ce conflit, qui met en lumière la mauvaise foi du directeur de la maison Wyss. De ces renseignements, nous extrayons ce qui suit :

« Ces derniers temps, M. Wyss tenta d'obtenir la disparition du syndicat en congédiant de préférence des ouvriers syndiqués Le 17 de ce mois, un ouvrier, qui avait été congédié, insulté par le directeur Egg, porta plainte contre Egg, qui fut condamné à payer à l'ouvrier les 15 derniers jours et, à part cela, une indemnité de 40 fr. et les frais.

« M. Egg fut assez imprudent dans sa rage pour déclarer devant le tribunal qu'il se vengerait sur les syndiqués pour cette condamnation et que samedi prochain il en mettrait 25 à la porte. Donnant suite à cette menace, M. Egg présenta aux ouvriers une liste pour déclarer leur sortie du syndicat. Tous (sauf 5), au lieu de signer, quittèrent immédiatement l'usine.

« Le plus embarrassé dans ce conflit est maintenant M. Wyss, qui cherche dans tous les journaux des ouvriers, soit 80 à 100 tourneurs, mécaniciens, ferblantiers, chaudronniers, etc. Mais M. Wyss, cherchera longtemps, car aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, la fédération a eu soin de faire le nécessaire pour qu'il n'en trouve pas si vite; la bonne marche des affaires dans la fabrication des automobiles fera le reste. M. Wyss finira encore par être heureux de pouvoir embaucher des ouvriers syndiqués.

Souhaits de bienvenue.

De nombreux camarades du dehors ont écrit à la *Voix du Peuple* pour lui affirmer leur solidarité et l'encourager à poursuivre hardiment sa marche en avant. Ces chaleureuses marques de sympathie contrastent étrangement avec le silence concerté de la presse ouvrière suisse à l'endroit de la fondation de notre organe syndical. Nous reviendrons sur cette attitude équivoque.

En attendant, voici en quels termes le camarade James Guillaume, le vieux militant de l'Internationale, actuellement à Paris, salue la fondation de la *Voix du Peuple :*

C'est avec plaisir que j'ai lu en tête de la VOIX DU PEUPLE la vieille devise de l'Internationale. Puissent les travailleurs de la Suisse comprendre enfin que s'ils ne prennent pas eux-mêmes leurs affaires en mains il n'y a point d'émancipation à attendre.

Dans les organisations

Les politiciens à Vevey.

C'est au pied du mur que l'on voit le maçon ! Une fois de plus, nous avons pu nous convaincre de la véracité de cet axiome. Depuis environ huit jours, on nous annonçait que le parti socialiste italien de Vevey, secondé du parti socialiste veveysan, organisait, pour le dimanche 21 janvier, un meeting commémoratif de l'anniversaire des massacres de St-Pétersbourg et des débuts de la révolution russe. Conférenciers en italien et en français étaient annoncés, ainsi que manifeste en deux langues. Dans la *Voix du Peuple,* on pouvait lire un appel aux ouvriers veveysans. Dimanche 21 janvier, nous avons bien entendu le conférencier en italien, comme l'annonçaient les manifestes en italien; mais ce fut tout. Du parti socialiste veveysan, personne. Ah ! si c'était à la veille d'une élection, dans l'espoir d'obtenir une place ou pour dénigrer les organisations qui ne prêtent pas leur caisse à la propagande électorale, nous aurions pu voir un remue-ménage inaccoutumé. Mais hélas ! il n'y avait, dans l'organisation de ce meeting, que de la peine et pas d'honneur à en retirer, et la cause ouvrière n'intéresse pas ces messieurs quand elle n'est pas liée directement avec leurs intérêts personnels.

D'ailleurs, quel triste spectacle avons-nous toujours eu sous les yeux à Vevey. Trois ou quatre patrons comme représentants du parti socialiste, quelle dérision !

Ils se font exploiteurs et patrons pour abolir le patronat et l'exploitation de l'homme par l'homme; ils conquièrent les pouvoirs publics pour les abolir ; ils sont patriotards et militaristes pour abolir l'armée; croyez bien que s'ils pouvaient se faire curés pour abolir la religion, ils seraient... évêques.

Tout, dans leurs paroles et dans leurs actes, n'est que contradictions. Des milliers de travailleurs de tous les pays proclament bien haut leur horreur et leur aversion du militarisme. Eux, ne craignent pas de le justifier et ils se disent représentants des ouvriers; quelle duperie ! Vive le socialisme ! mais mieux vaudrait qu'il meure, plutôt que de duper les ouvriers et de servir de piédestal à des gens qui n'ont d'autres sentiments que l'orgueil et l'ambition.

Les ouvriers finiront bien par voir clair et se pénétrer de l'idée que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; alors ils se passeront d'intermédiaires, et ne s'en porteront que mieux. La cause prolétarienne n'en sera que plus avancée et plus intéressante. W.

Le 22 janvier à Neuchâtel.

La manifestation organisée par l'Union ouvrière de Neuchâtel pour commémorer les massacres du 22 janvier 1905 a pris une ampleur inespérée. La longueur du cortège a étonné les bourgeois et, quoi qu'en disent certains camarades qui auraient absolument voulu une musique en tête, nous croyons que ce long défilé silencieux, avec les bannières voilées de crêpe, a fait plus d'impression que s'il avait été plus bruyant.

Les orateurs désignés par l'Union ouvrière ont fait en termes vibrants l'historique de cette journée mémorable. Ils ont montré toutes les leçons que nous pouvons retirer de l'étude de la révolution russe.

Le *Grütli-Männerchor*, qui compte maintenant 50 membres, a chanté deux chœurs avec une grande perfection. Il nous semble que ça devrait faire réfléchir les camarades de langue française et les engager à entrer dans la *Chorale ouvrière.* Il n'est pas normal que dans une ville française ce soient les Allemands qui aient des chœurs trois fois plus forts que les Romands. Entrons dans la *Chorale,* tous ceux qui ont un peu le goût du chant. Allons-y apprendre des chœurs ouvriers. Ne chantons plus ces chansons guerrières que chantent encore trop d'ouvriers. Apprenons des chants qui ont été faits pour nous et pour la propagande socialiste.

A la fin de l'assemblée populaire, on a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Les ouvriers de Neuchâtel, réunis en assemblée populaire à Beau-Séjour, le dimanche 21 janvier 1906, pour commémorer le massacre du 22 janvier 1905, comme le fait le prolétariat du monde entier, adressent aux camarades russes l'expression de leur sympathie et leur admiration pour la lutte héroïque qu'ils soutiennent contre l'absolutisme et la réaction moscovites, flétrissent les procédés barbares du tzarisme et se séparent au cri de Vive la révolution sociale ! »

La vente des timbres en faveur des révolutionnaires a si bien marché qu'il n'y en avait pas assez. Les camarades qui n'en ont pas pu avoir ont mis leur obole dans une assiette, ce qui a produit la somme de 18 francs. Le produit de la collecte sera transmis au bureau socialiste international pour les camarades russes.

A. Spöri.

ACTION SYNDICALE

Dans le canton d'Appenzell.

Les ouvriers tisserands travaillant sur la soie, dans une assemblée générale qui a eu lieu à Walzenhausen (Appenzell) et à laquelle on comptait 700 assistants, ont approuvé le nouveau tarif avec leurs patrons.

Ce tarif est conclu pour six ans. Quant aux autres points de la convention, sur lesquels les patrons ne sont pas d'accord avec les ouvriers, le Comité central a été chargé de les étudier et de faire rapport à une prochaine assemblée générale.

Les syndicats chrétiens.

La *Fédération suisse des syndicats chrétiens* compte 20,000 membres à la fin 1905 contre 16,000 à la fin 1904.

Neuchâtel.

Dans sa dernière assemblée, le syndicat des ouvriers menuisiers-charpentiers de Neuchâtel a renouvelé comme suit son comité pour l'exercice 1906 :

Président : J. Ferneckes, menuisier, Evole 35, Neuchâtel; vice-président : J. Perrin, charpentier, Neuchâtel; caissier : Ed. Baur, charpentier, id.; secrétaire : E. Huguenin, charpentier, id.; vice-secrétaire : Jean Serment, menuisier, id.

Nous espérons que ce nouveau comité fera son possible pour la bonne marche du syndicat en faisant de la propagande saine auprès des camarades encore non-syndiqués, afin de les amener sur le chemin de leurs droits.

Camarades !

Envoyez-nous les noms d'abonnés possibles à la* Voix du Peuple. *Nous leur ferons le service gratuit pendant un mois; après quoi, nous leur demanderons de s'abonner.

Mouvement ouvrier international

Allemagne.

On sait que, dernièrement, il y a eu de grandes manifestations populaires à Hambourg, pour protester contre les tentatives du Parlement d'amoindrir les droits politiques du prolétariat hambourgeois.

A cette occasion, quelques bousculades, du reste minimes, se sont produites entre policiers et badauds des faubourgs. Les autorités de la « ville libre » prennent ces petits faits comme prétexte pour interdire toutes réunions ou manifestations ouvrières pendant un mois. Ils ne veulent pas être dérangés, les voleurs des droits du peuple, et malheureusement le peuple de Hambourg ne les dérangera pas.

Hongrie.

Dans le district de Krasso-Szoereny, quelques grévistes assaillirent une dizaine de gendarmes qui gardaient une usine. Les gendarmes ont tiré, 7 ouvriers furent tués et près de 40 blessés plus ou moins grièvement.

Les ouvriers de campagne, en Hongrie, viennent de fonder une fédération dont le but et les institutions correspondent à ceux de nos organisations syndicales. La fondation de cette organisation représente une étape importante dans l'histoire du peuple ouvrier hongrois qui, en grande majorité, vit encore de l'agriculture.

La constitution fut décidée par 86 délégués représentant 59 communes. La tâche que cette nouvelle fédération se propose sera de diminuer le nombre des heures de travail, de chercher à établir des conventions régulières avec les propriétaires pour ce qui concerne les conditions de salaires et travail, ainsi que de soigner l'instruction de ses membres, en veillant que tous puissent profiter des maigres lois de protection ouvrière en Hongrie. Enfin la nouvelle fédération instituera des caisses de secours pour la grève, le chômage et la maladie.

A Lugos, pendant une grève des ouvriers des aciéries, les gendarmes ont fait feu sur les prolétaires désarmés. Résultat : 7 morts, 40 blessés, 100 arrestations, dont plusieurs femmes. Et c'est tout.

On dirait vraiement que le régime des possesseurs et des miséreux n'amène pas une mortalité suffisante dans cette dernière classe, puisque les soutiens de l'*ordre* sont chargés d'en massacrer encore de temps à autre un certain nombre. Toujours la même histoire : vous voulez du pain, vous voulez améliorer votre ordinaire, vous voulez un meilleur logis, vous voulez des habits plus chauds, vous désirez ne pas être à la merci de la tuberculose, de la misère physiologique, vous réclamez contre votre sale taudis ? attendez, mes concitoyens, c'est de la gendarmerie, de la police et de l'armée que vous envoie le capital et l'Etat réunis. N'est-ce pas suffisant ?

Qui pourra jamais compter les assassinats économiques, à petit feu, par le régime de l'ordre bourgeois ? D'autres assassinats pourtant, d'une façon violente, viennent les compléter encore. Et dire qu'en général, les producteurs ont été jusqu'ici d'une modestie inconcevable dans leurs revendications ! Ils n'ont jamais demandé plus qu'il ne faut pour vivre insuffisamment en peinant dur. Qu'en sera-t-il, lorsque, enfin, las de gorger l'infâme veau d'or, nous exigerons le fruit intégral de notre travail ? Soyons prêts, alors, à toutes les réactions. Mais que ceci ne soit point un vain mot seulement.

Autriche.

A Nabresina, sur toutes les lignes du sud, les chemineaux ont commencé de l'obstructionnisme à cause d'un mouchard que les compagnies voulaient réembaucher après l'avoir renvoyé au mois de décembre dernier. Les directeurs ont bien menacé de renvoyer tout le monde si l'obstructionnisme ne cessait pas, mais les ouvriers ont répondu par un redoublement de « zèle ».

Nous n'insisterons jamais assez sur les grèves de protestation ou de solidarité. Elles ont une valeur éducative vraiment immense, parce que les exploités se sentent les coudes ; ils se sentent alors plus forts et plus capables, par conséquent, de lutter efficacement. Nous souhaitons ardemment voir se multiplier les grèves de solidarité ; les occasions, on le sait, ne manquent pas. Nous voyons tous les jours des camarades sacrifiés, traqués par les patrons et par la police, parce qu'ils s'occupent des intérêts de leur corporation ou parce qu'ils font de la propagande révolutionnaire. Il ne faut pas s'étonner si l'on entend parfois de ces camarades vous dire qu'ils ne peuvent plus s'occuper de l'agitation, de crainte d'être expulsés ou chassés de chez leur patron. Une aide plus efficace, plus continue de notre part, raffermirait ces énergies chancelantes, elle en ferait naître de nouvelles, elle soutiendrait nos forces et nos moyens de lutte, à nous tous.

Vivent donc les grèves de solidarité !

France.

Décidément la loi de l'offre et de la demande — cette fameuse trouvaille scientifique de nos économistes bourgeois — est suivie de moins en moins depuis que les travailleurs acquièrent plus de dignité. Ce n'est plus seulement le respect des tarifs qu'ils réclament, ou bien une augmentation de salaire, mais le respect de la personnalité entière. Coup sur coup, trois grèves de solidarilé viennent ainsi d'éclater en France.

A Meulan-Hardricourt, en Seine-et-Oise, à la suite du renvoi de 4 ouvriers congédiés pour avoir exigé l'application du tarif, par solidarité, le personnel de l'imprimerie Maréchaux a déclaré la grève. Les grévistes demandent le respect du tarif syndical — que, paraît-il, les patrons n'ont pas l'habitude de suivre, comme chez nous d'ailleurs — et la réintégration de leurs 4 camarades.

A Chambéry, les ouvriers de la fabrique de papier Matussière, de Modane, se sont mis en grève à la suite du renvoi de deux ouvriers. Ils ont parcouru, drapeau rouge en tête, les rues de la ville ; plusieurs femmes se trouvaient dans le cortège.

A Nice, la presque totalité des employés d'un grand magasin se sont mis en grève pour protester contre le renvoi d'un directeur qui sympathisait avec leurs réclamations.

* * *

La propagande pour l'obtention de la journée de huit heures au 1er mai se poursuit, en France, très activement. Beaucoup de syndicats ont constitué dans leur sein des comité d'action pour les huit heures ; dans toutes les corporations un nombre considérable de meetings s'organisent ; tous les syndicats décident de convoquer individuellement leurs membres aux grandes réunions organisées par l'Union des syndicats de la Seine. Le 10 février, entre autres, auraient lieu simultanément de nombreuses manifestations. Ce sera comme une mobilisation préalable des forces sur lesquelles on peut compter.

Cette décision ne va pas sans effrayer certains bourgeois, et Drumont veut bien faire les aveux suivants :

« Les travailleurs ont pris aussi l'esprit blocard. Le dégoût intense qu'ils ont pour les maîtres du jour les a libérés de tout scrupule ; ils ont, eux aussi, leur raison d'Etat qui prime toute considération ; ils ne réclament plus leur part, ils veulent tout...

« Quand le formidable réseau syndicataire, dont on soupçonne à peine la puissance, s'étendra partout, la bourgeoisie jacobine aura vécu ».

Travaillons à hâter ce mouvement, et Drumont aura raison.

Russie.

Alors que les paysans et ouvriers de Russie demandent de la liberté et du pain, l'attitude des divers partis est envers eux bien significative ; aux révoltes des miséreux les monarchistes tsaristes répondent par des fusillades, des condamnations à mort, des pogroms, des tortures ; les libéraux et les intellectuels s'évertuent, eux, à faire d'innombrables projets de constitution, comme si ça nourrissait les gens ; les révolutionnaires, au contraire, vont droit au but, et dans toutes les campagnes, dans les plus petits coins, à Kichineff, Bender, partout, ils répandent à profusion des libelles comme celui-ci.

« Que veulent tous ces hommes qui marchent avec drapeau rouge en tête ?

« Les hommes qui portent le drapeau rouge veulent qu'on donne toutes les terres de la noblesse, des commerçants, de l'Etat, de la famille impériale et autres *aux travailleurs*.

« La terre n'est pas une création de la main de l'homme ; c'est pour cette raison que personne n'a le droit de la posséder à perpétuité.

« Toute la terre russe doit revenir à la multitude. Ne doit profiter de la terre que celui qui la laboure tout seul avec sa famille, sans ouvrier à gage.

« Que celui qui désire travailler la terre, reçoive autant de terre qu'il peut en cultiver. »

L'agitation est si grande parmi les paysans qu'en maints endroits, dans la circonscription de Bessarabie et de Cherson, par exemple, les autorités elles-mêmes procèdent au partage des terres. Ailleurs, à Bender, le sol est cédé à très bas prix aux paysans. Ce sont là mesures habiles, car, comme nous l'avons dit, le moujick russe a une idée nette qu'il garde avec entêtement.

La terre à ceux qui la cultivent. Rien de plus légitime, on nous l'accordera. Et il faut que cette idée entre, coûte que coûte, dans la tête de nos socialistes, des ouvriers et des paysans d'Europe. Et si la bourgeoisie suisse, ou française, ou italienne ne veut pas rendre ce dont elle est incapable de se servir, nous l'y forcerons. La seule solution, en effet, est pour les travailleurs de reprendre aux bourgeois tout ce qu'eux seuls travaillent, tout ce qu'eux seuls ont produit : aliments, machines, habits, maisons.

Ce sera par la grève générale, probablement, que nous y arriverons ; ce sera la prise de possession de la mine par les mineurs, de l'usine par les métallurgistes, de la ferme par les métayers... le socialisme en un mot.

Et puisque les prolétaires russes nous ont devancés dans l'action, ne voulons-nous pas, au moins, les imiter à la première occasion ?

Agir autrement serait nous nier nous-mêmes.

Italie.

Les manifestations de sympathie pour le peuple russe ont pleinement réussi en Italie.

Dans les grandes et petites villes, malgré l'interdiction gouvernementale, des meetings ont été organisés. Il y eut partout une foule innombrable et importante.

Il est vraiment réconfortant de voir le même jour, à la même heure, presque tout un peuple affirmer hautement sa solidarité avec les révolutionnaires russes, et se promettre de les imiter au moment opportun.

A Rome, notamment, où la police avait rigoureusement interdit tout cortège, celui-ci eut lieu quand même : 20,000 ouvriers étaient à la rue ; les employés des trams cessèrent leur travail et prirent d'assaut les quelques voitures conduites par les policiers et les contrôleurs.

Le sentiment révolutionnaire n'a pas encore disparu chez les prolétaires italiens ; au contraire, et c'est d'un bon augure.

* * *

La propagande antimilitariste bat son plein. De nombreuses sections viennent de se fonder. Aussi les arrestations, les persécutions de toutes sortes pleuvent-elles dru sur les militants qui, eux, ne se découragent pas.

A signaler une méthode ingénieuse mise en pratique par nos camarades :

Autant que possible ils se procurent l'adresse de tous les jeunes gens qui doivent partir pour le régiment et ils envoient ensuite à chacun d'eux un *Manuel du soldat*.

Les résultats, espérons-le, ne se feront pas attendre.

* * *

Les employés des trams de Gênes sont en grève depuis le 26 janvier. Ils réclament la journée de 9 heures avec un salaire minimum de 3 fr. 50 pour les conducteurs et 4 fr. pour les watmanns, 2 jours de congé par mois et d'autres revendications encore.

La grève a éclaté au moment où l'on s'y attendait le moins, elle a fortement surpris et dérouté les compagnies et les autorités.

Une seule assemblée a suffi pour mettre d'accord les employés, et aussitôt la mise-bas s'est effectuée. Sur 200 voitures pas une n'a pu sortir.

La spontanéité et l'étendue du mouvement laissent espérer une bonne issue : en général, tout mouvement qui éclate soudainement a beaucoup plus de chances d'aboutir que si les ouvriers perdent leur temps à avertir les patrons d'avance ; ceux-ci, en ce dernier cas, prennent des précautions, diverses mesures préventives, et quand l'ouvrier s'amène pour lutter finalement, le patron l'a devancé, remplacé, évincé. Ainsi parle l'histoire.

TRIBUNE LIBRE

(La Tribune libre, *ouverte à toutes les opinions, n'engage en aucune façon la rédaction.)*

Pour les huit heures.

I

Trois mois seulement nous séparent de la date fixée par les syndicats français pour mettre en exécution les décisions du Congrès de Bourges.

Pendant ces deux dernières années, nos camarades français n'ont pas perdu leur temps, et, plus que jamais, ils déploient une activité extraordinaire pour que le mouvement donne les résultats adéquats aux sacrifices qui ont été faits.

En Italie, quoique l'agitation soit à ses débuts, il y aura certainement un mouvement important ; nous assisterons sans doute à de belles affirmations, et il nous sera aussi donné d'enregistrer quelques victoires.

Pendant ce temps, que fait-on chez nous? Rien, ou presque rien.

On parle, on écrit vaguement au sujet de cette réforme (c'en est une, ne l'oublions pas), mais il semble que l'on ait peu de confiance et peu d'espoir de la voir aboutir, et on se déclare presque vaincu d'avance.

Et dans les milieux politiques? N'en parlons pas! Ils disent que la campagne pour les huit heures est une trahison, et que c'est une revendication tellement sérieuse et importante, qu'il est inutile d'exiger avec nos seules forces ce que les politiciens nous promettent depuis vingt ans.

Le moment est donc venu d'agir énergiquement; il y a assez longtemps que nous discutons, d'autant plus qu'autour de nous, en France, en Italie, en Russie, les prolétaires en font autant. Notre indifférence à cet égard serait coupable.

Il n'est du reste pas nécessaire d'aller si loin pour chercher des exemples. Les maçons de certaines grandes localités de la Suisse paraissent bien disposés d'exiger de leurs maîtres la journée de huit heures.

Il me semble que les ouvriers devraient réfléchir sérieusement à ce sujet: il n'y a pas de temps à perdre. Il faut qu'on dise franchement ce que l'on compte faire au 1er mai prochain. Veut-on abandonner lâchement les maçons à leurs propres forces, ou bien voulons-nous demander *tous ensemble* la journée de huit heures?

Ni ceci, ni cela probablement. Pas une corporation de la place n'a envisagé l'éventualité d'une grève de solidarité avec les maçons. Pourtant il est certain que si les maçons se mettent en grève il y aura déclaration de *lock-out* de la part de tous les patrons. En ce cas, que pourrait-on faire? La nécessité de la réduction des heures de travail n'étant plus à démontrer, il me semble qu'il n'y a plus qu'à envisager le mode d'agitation et d'action pour l'obtenir. Il faut s'entendre et faire vite.

Certains timides pourraient objecter que la journée de huit heures rencontrera trop de résistance de la part des patrons, et que pour le moment il faudrait se limiter à demander la journée de neuf heures. Je ferai remarquer que les patrons ne s'en défendront pas moins par des moyens extrêmes. Ce qui importe le plus à nos exploiteurs démocratiques, c'est le principe : *ne jamais céder*. Il n'y a qu'à prendre comme exemple les patrons menuisiers de Lausanne, qui obligent leurs ouvriers à faire grève pour la journée de neuf heures du samedi.

Il ne nous sera donc vraisemblablement pas plus difficile d'obtenir la journée de huit heures que celle de neuf. D'autant plus que nous ne sommes pas les premiers à l'exiger.

Indépendamment de la campagne actuelle, il y a plusieurs corporations isolées qui ont depuis quelque temps déjà ce que nous n'osons pas demander, entre autres les ouvriers du bâtiment des grandes villes espagnoles, les ouvriers travaillant dans les arsenaux maritimes en Angleterre, les maçons de Lecce (Italie), une partie des mineurs en Bohême, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Il ne faut donc pas croire qu'il est indispensable d'être doué d'un courage et

d'une énergie exceptionnels pour emboîter le pas à nos camarades français.

TOPOLINO.

L'ALIMENTATION A GENÈVE

Les patrons de l'Alimentation genevoise, inspirés probablement par une généreuse idée philanthropique, ont décidé, pour le Nouvel-An, de supprimer les étrennes à leurs clients et de verser une somme quelconque au profit d'une caisse ou plusieurs, je n'en sais rien, de bienfaisance. Or, moi j'estime que ce n'est pas eux qui alimentent ces caisses, ce sont leurs nombreux clients. De plus, je suis persuadé que la somme versée sera certainement dérisoire, en la mettant en parallèle avec la valeur des étrennes données à chaque client. De plus, cette mesure aura certainement pour effet immédiat de détourner les clients sérieux, qui se diront : « Puisque mon fournisseur ne me connaît pas pour une fois dans l'année, je n'ai pas à m'inquiéter de lui pendant toute l'année. » Une deuxième conséquence aura eu pour effet de supprimer certainement leur petite étrenne au nombreux personnel qui porte soit le pain, soit la viande, soit le lait, au domicile des clients. Je crois que je ne me trompe pas et que j'en aurai des preuves certaines d'ici peu.

Les ouvriers de l'Alimentation, eux, auront un point de vue plus sérieux. Ce sera celui qui consistera à se grouper formidablement sous la bannière de la Fédération genevoise de l'Alimentation. Par ce groupement, nous arriverons à faire aboutir des revendications — qui restent lettre morte — pour des sociétés qui n'arrivent pas à pouvoir se fédérer sous divers prétextes. Une fois fusionnés, ces divers groupements, ayant plus de cohésion, les syndicats se forment d'eux-mêmes, j'en suis persuadé.

Un ouvrier de l'Alimentation.

Un nouvel autocrate.

Notre bonne cité de La Chaux-de-Fonds a le doux privilège de posséder dans son sein une personnalité de haute envergure, qui, par son attitude on ne peut plus réactionnaire, porte aux syndicats adhérents à l'Union ouvrière un préjudice moral que ceux-ci ne méritent certainement pas. Je vous la présente : M. Edouard Dubois, président de la Fédération des ouvriers horlogers. Inutile d'ajouter que je n'impute à cette dernière aucune des folies de son président.

Sous le prétexte baroque de défendre l'idéal Patrie et l'idéal Religion — qui n'a du reste jamais été attaqué — ce digne émule d'Escobar ne trouve rien de mieux pour attirer des adeptes à sa cause et rehausser son prestige dans la classe bourgeoise, que de traiter les délégués des syndicats à l'Union ouvrière, qui seuls sont responsables de la marche suivie par le comité, d'anarchistes et de révolutionnaires voulant tout chambarder.

Il me sera bien permis de lui faire observer que son langage dans la presse, comparé à celui tenu dans différentes assemblées, démontre son peu de bonne foi, et, à cet effet, je citerai *in-extenso* le passage suivant d'une de ses répliques à l'attitude antimilitariste de l'Union ouvrière (assemblée du Stand) :

« ... Elle (l'Union ouvrière) poursuit avec acharnement la propagande antimilitariste. **C'est louable de sa part,** mais je ne puis **m'y** résoudre, la grande majorité des membres de notre fédération y étant hostiles. On a pu du reste se rendre compte par les paroles que j'ai prononcées au Cercle ouvrier durant la grève des maçons, lors de la levée de troupes, **que je n'étais pas un patriotard fervent...** »

Voulez-vous savoir à quoi avaient trait les paroles mentionnées ci-dessus ? Les voici, pour autant que ma mémoire me soit fidèle :

« ... S'il le fallait, devant l'affront qui nous est fait, nous saurions offrir nos poitrines aux soldats... »

Quelle dégringolade en une année, mes amis !

Mais au fait, j'y songe. Est-ce que cette nouvelle attitude n'aurait pas pour but de s'efforcer de trouver un petit poste grassement rétribué, et n'était-ce pas dans cette intention qu'à deux reprises différentes il avait demandé la création d'un poste de secrétaire-caissier permanent ?

J'ai tout lieu de le croire, car il se peut fort bien qu'il ne puisse plus satisfaire ses ambitions personnelles avec les 600 fr. de traitement annuel que lui alloue sa fédération.

Arriviste ! tu nous dégoûtes !

Je termine en mettant à la publicité cette déclaration qu'il m'a faite et qui montrera ce que l'on peut attendre d'un individu semblable :

« ... Je suis d'une ancienne famille conservatrice. (Pas besoin de le dire, ça se voit assez.) Toutes les *concessions personnelles* que j'ai pu faire je les ai faites ! »

Tiens ! tiens ! il me semble cependant qu'en sa qualité de président de fédération il eût été de son devoir de faire abstraction de ses idées personnelles et de s'inspirer auparavant du désir de ses mandants. Mais il paraît que pour **lui** il y a exception à la règle.

Néanmoins qu'il prenne garde,

Car tant va la cruche à l'eau
Qu'à la fin elle se casse.

Et maintenant, puisqu'il nous a menacés de sa plume, que nous sentons suspendue sur nos têtes comme une épée de Damoclès, attendons sa traditionnelle protestation ; cela nous permettra de revenir sur des détails qui ne seront peut-être pas de son goût.

L^s D^se.

Le Congrès de Neuchâtel.

Daum : La constitution de la nouvelle fédération a soulevé de vives discussions dans l'Union ouvrière de La Chaux-de-Fonds. Nous voudrions être davantage instruits sur ce que fera cet organisme. Les délégués de l'Union ouvrière n'ont pas mandat ferme d'adhésion et les délégués des syndicats sont venus pour s'instruire et rapporter ensuite dans les syndicats.

Erlebach n'a pas mandat de l'Union ouvrière de Fribourg pour l'adhésion ; il rapportera dans son groupement trop nouvellement formé.

Petremann : Le Locle nous a envoyé également pour écouter les débats et rapporter à l'Union ouvrière et aux syndicats.

Bertoni : J'insiste pour la constitution immédiate. L'ordre du jour du Congrès de Neuchâtel a été discuté dans les syndicats depuis longtemps. C'est assez de provisoire. Après trois mois d'attente depuis la réunion de Lausanne, renvoyer sans prendre de décisions serait de l'obstructionisme.

Perret : Nous ne pouvons adhérer ainsi à une nouvelle organisation et passer, comme chat sur braise, sur ses principes et son but. On ne nous a pas encore renseigné.

Et, puisque la circulaire qui nous a été adressée portait que tous les délégués à titre quelconque pourraient prendre part à la discussion, je dois dire qu'il est impossible de prendre des décisions aujourd'hui. Délégués des Unions ouvrières et des syndicats sont venus pour s'inspirer de ce qu'ils auront entendu et rapporter. Dans une autre assemblée, ils reviendront avec des mandats impératifs. Aujourd'hui nous ne voulons pas nous laisser imposer un nouvel organisme pour satisfaire certaine tendance brouillonne et nous déclarer les serviteurs des idées de quelques personnes dont nous connaissons assez les intentions.

Je n'en dis pas plus long pour ne pas mettre les pieds dans le plat.

Bertoni . Ce que nous voulons, c'est constituer le noyau de la fédération avec les Unions ouvrières déjà consentantes et ensuite nous ne demandons qu'à travailler et à faire connaître notre utilité. Nous ne pouvons pas rééditer tout ce qui a été dit à Lausanne. Maintenant, camarades, pas d'aigreur entre nous. Au dernier congrès, les débats se sont passés avec courtoisie comme il convient dans des réunions d'ouvriers. Faisons de même aujourd'hui.

Avennier : L'Union ouvrière de Genève nous a donné mandat formel pour constituer n'importe comment la fédération.

Baud, président, rappelle que l'idée d'une fédération des Unions ouvrières romandes n'est pas neuve. Sans remonter trop haut — il y a quatre ou cinq ans — le *Peuple* de Genève s'étendait longuement sur le travail que pourrait faire une pareille organisation. Reprise un moment par un syndicat mixte de Genève, la question fut étudiée presqu'en même temps par La Chaux-de-Fonds et Lausanne. Et c'est sur la proposition de La Chaux-de-Fonds que nous nous sommes réunis à Lausanne. Ceux qui ont assisté à ce congrès savent que tous les délégués étaient d'accord sur le principe de la constitution d'une fédération des Unions ouvrières. Aussi les délégués de Lausanne sont-ils surpris d'avoir à répéter à Neuchâtel ce qui paraissait si bien compris à la précédente réunion.

Puisque les Unions ouvrières de Genève, Vevey, Lausanne, ont senti le besoin d'associer leurs efforts pour la propagande, qu'elles constituent cette fédération. La Chaux-de-Fonds nous étonne aujourd'hui en revenant sur sa parole. Constituons-nous d'abord en fédération, nous modifierons ensuite suivant les convenances. Nous sommes venus pour faire quelque chose, cette fois, et non pour faire une conférence contradictoire, perdre notre temps, dépenser l'argent de nos syndicats.

En travaillant nous aurons toujours le temps de nous éclairer sur le but de notre organisme.

Viret a pour mission de rapporter aux menuisiers de Lausanne.

Il se déclare d'accord avec la constitution immédiate et pense que nous pouvons voter maintenant. Les statuts pourront se discuter plus tard. La fédération aura pour but essentiel de coordonner la propagande dans les villes et les campagnes. Nous ne voulons pas créer des syndicats militaristes, je suppose ! Nous pouvons décider sans mandat impératif.

Dubois voudrait qu'on expose plus longuement la nécessité de la nouvelle fédération et le travail qu'elle doit entreprendre.

La déclaration de principes qu'on nous a lue, peut ne pas être acceptée par tous les ouvriers. Il faut laisser les consciences libres et non leur imposer des idées qu'elles ne comprennent pas.

Les principes admis doivent l'être pour tous et non pour une minorité de militants. Qu'on n'éloigne pas ceux qui veulent encore travailler à l'organisation, alors qu'ils ne partagent pas nos idées sur les syndicats.

Naine : Viret à raison. Il faut discuter et voter le principe de la constitution. Si les Unions ouvrières sont d'accord pour se constituer en fédération, pas n'est bebesoin de mandats impératifs. Là-dessus nous sommes fixés. Cependant la déclaration lue par Graber me paraît dangereuse pour la propagande syndicale.

Il me paraît que le but, en somme éloigné de la fédération, ne doit pas être indiqué dans le premier article des statuts. Pour l'accepter il faudrait que l'éducation ouvrière soit faite. On peut le sous-entendre et indiquer comme but immédiat « que nous voulons donner plus d'unité à la propagande syndicale ». Le caractère que prendra cette propagande dépendra de l'activité du nouvel organisme et l'activité n'est pas dans les principes.

Une formule vague ralliera mieux nos camarades. Il ne faut pas couper le lien qui unit les éléments instruits à la classe ouvrière ; nous perdrions le contact des masses et nous ferions de la besogne dans le vide. J'adhère, pour mon compte, aux principes de la déclaration de l'Internationale. Nous ferons même de la propagande pour ces principes dans les syndicats. Cependant, il me paraît opportun qu'ils ne figurent pas dans les statuts.

Plusieurs camarades se sont déclarés insuffisamment renseignés sur le travail qui incombera à la nouvelle organisation. Il y a utilité à ce qu'on entende un rapport sur ce qui s'est passé à Lausanne. Si ennuyeux que cela paraisse à ceux qui ont assisté au précédent congrès, nous sommes obligés de dire et de refaire ce qui déjà a été dit et fait. Il nous faut marcher avec la grande masse et la renseigner.

Baud, président : Le travail de la fédération est indiqué à l'ordre du jour dans les questions qui suivent la constitution de cet organisme, c'est-à-dire : propagande pour la journée de huit heures, mesures contre le lock-out, propagande antimilitariste, organisation du journal syndicaliste. C'est pourtant clair. Nous nous éternisons dans une discussion inutile. Je vais mettre aux voix la constitution de la fédération et faire appeler chaque Union ouvrière romande, qui répondra par oui ou non pour l'adhésion, si plus personne ne demande la parole après Avennier.

(A suivre.)

AVIS ET CONVOCATIONS

Aux syndicats lausannois. — *Tous les comités des groupements ouvriers de Lausanne sont convoqués d'urgence à une assemblée qui aura lieu le samedi 3 février, à 8 h. ½ du soir, à la Maison du Peuple. Ordre du jour :* **La Grève des Menuisiers.** *Vu la gravité de la situation que crée à Lausanne un mouvement de cette envergure, il est du devoir de chaque comité d'assister à cette séance ; le local de réunion sera indiqué sur les convocations personnelles.*

Union ouvrière de Lausanne.

Chambre syndicale des ouvriers ébénistes de Genève. — Le mercredi 7 février, à 8 h. ½ du soir, à la Chambre de Travail de Genève, aura lieu une conférence publique et contradictoire sur le sujet : **La Boulangerie coopérative.** Tous les camarades sont cordialement invités à assister à cette conférence.

Union ouvrière de Lausanne. — Mardi 6 février, à 8 heures, assemblée de comité ; à 9 heures, assemblée de la commission de propagande.

Petite Poste.

Spartacus, à Vevey. — Avons transmis votre liste d'abonnés à l'administration. Merci.

Comptes du journal.

Recettes.

Abonnements : Plâtriers-peintres, Lausanne, 8 ; Mouleurs sur métaux, Genève, 5 ; Typos, Lausanne, 2 ; Tailleurs, Genève, 2 ; Tapissier, Lausanne, 3. — Vente au numéro, Genève, 12 ; Plâtriers-peintres, Lausanne, 0,60 ; Menuisiers, Lausanne, 3,70

Total . .	Fr.	36,30
Solde créditeur du dernier rapport	»	229,—
Total des recettes au 30 janvier. .	Fr.	265,30

Dépenses.

Affranchissement des numéros 2 et 3	Fr.	28,90
Composition et tirage du N° 1 (3000 ex.)	»	100,40
Frais d'administration	»	12,75
Total des dépenses au 30 janvier	Fr.	142,05
En caisse au 30 janvier	»	123,25

MISES A L'INDEX

régulièrement prononcées par les organisations ouvrières.

Pour les **typographes :** Les imprimeries **J. Billieux, Porrentruy ; Soullier, Genève ; Jean Wæchter-Gutzwiller, Lausanne ; Itten, Payerne ; Imprimerie du « Pays », Porrentruy ; Louis Bron, Genève,** imprimerie du **« Guguss ».**

Pour les **lithographes :** L'atelier **Wilczeck** (lithographie et imprimerie), **Fribourg.**

Pour les **brasseurs :** La Brasserie **Choquard, Porrentruy.**

Pour les **gainiers : Spahn'sche Etuis-Fabrik, Eisenberg** (Saxe-Altenbourg), et **Max Retsch,** successeur, **Eisenberg** (Saxe-Altenbourg).

Pour les **ferblantiers :** Les ateliers **Pünter & Cie, Zurich ; Savoja-Vannod, Vevey.**

Pour les **serruriers :** Les ateliers **Herzog frères, Egnach ; Schäppi & Schwyzer** et **Bauer & Schwyzer, Zurich ; Ammann, Arbon ; Günter, Thoune.** — Les places de **Neuchâtel** et de **Bâle.**

Pour les **ouvriers sur métaux** de toutes les branches : Les ateliers et fabriques **Muller & Cie, Brugg ; Mertz, Bâle ; Selve** (laminoirs), **Thoune ; Martini & Cie, St-Blaise ; Brunau, Weidmann & Cie, Pünter,** et **Kündig, Honegger & Cie, Zurich ; Rieter & Cie, Tœss ; Egloff & Cie, Turgi-Vogelsang ; « Electra », Wædenswil ; Stranik, Hochdorf ;** automobiles **Berna** (H. Wyss), **Olten ; Hegi & Cie, Oberburg ; Rauschenbach, Schaffhouse ; Ott & Fils, Worb,** près Berne.

Pour les **chaudronniers** : Tous les ateliers de la place de **Zurich.**

Pour les **menuisiers :** L'atelier **Barbieri,** rue de la Ronde, 13, **Chaux-de-Fonds.** — Les places de **Lausanne** et de **Morges** (cette dernière localité pour les charpentiers également).

Pour les **ébénistes :** La fabrique de meubles **Ellwanganer & Wüster, Zurich.** — Les places de **Lucerne, Lausanne, Genève.**

Pour les **charpentiers et menuisiers :** Les ateliers **Blind & Muller, Oberrieden** (Zurich) ; **Feldmeyer, Porrentruy ; Gmunder & Sonder, St-Margreten ; Röuvtzer, Worb.**

Pour les **machinistes et menuisiers :** L'atelier **Brunner & Jost, Winterthour.**

Pour les **brossiers :** L'atelier **Kissling & fils, Soleure.**

Pour les **vanniers :** L'atelier **Völlmy, Rheinfelden.**

Pour les **plâtriers-peintres :** La place de **Zurich.** — Les ateliers **Leuenberger,** à **Langenthal ; Bizzozero & Fils, Sargans** et **Mels,** pour les peintres, et les ateliers **Schaub, St-Gall, Schaub-Baggenstoss, Bâle,** pour les plâtriers.

L'administration, la rédaction et la composition de la VOIX DU PEUPLE sont entièrement exécutées par des ouvriers syndiqués.

Editeur responsable : UNION OUVRIÈRE DE LAUSANNE

Lausanne. — Imp. G. Amacker.